



Chambéry Le Bourget Canoë Kayak

223 Chemin du Pailleret - 73370 Le Bourget du Lac

Affilié à la FFCK n° 7310 - Siret n° 435.212.451.00015

Règlement simplifié de « Rhôn'Ô Lac » 2026

(La version complète est consultable sur <https://www.rhonolac.fr>)

Rhôn'Ô Lac 2026 est :

- Une randonnée à la pagaie, du Bourget-du-Lac à Yenne, incluant une balade nocturne à la pleine lune le samedi soir ;
- Un rassemblement de pagayeurs pour découvrir l'environnement naturel et patrimonial des parcours proposés.

Conditions de participation :

- Être titulaire d'une licence FFCK - la licence journalière est proposée en option ;
- Être majeur, ou mineur de 16 ans révolus avec autorisation parentale, ou mineur de moins de 16 ans accompagné d'un majeur ;
- Savoir nager 25 mètres et s'immerger ;
- Ne pas présenter de contre-indications médicales ;
- Accepter le règlement.

Engagements entendus avec l'inscription :

- naviguer sous sa propre responsabilité ;
- naviguer en groupe et ne pas naviguer seul ;
- se porter mutuellement assistance ;
- pour au moins une personne par embarcation, posséder les compétences décrites en annexe ;
- s'habiller et se comporter de manière décente lors des visites prévues ;
- respecter les règles de navigation ;
- informer les organisateurs de toute difficulté.

Équipement personnel :

- utiliser une embarcation équipée pour flotter pleine d'eau et sans risque de coincement ;

- porter un gilet de sécurité conforme aux normes en vigueur ;
- porter des chaussures fermées sans lacets ;
- disposer par embarcation d'un téléphone portable en pochette étanche, dans lequel est enregistré le numéro de l'organisateur.

Équipements particuliers pour la navigation nocturne si elle est organisée

- une lampe frontale blanche, à allumer en cas de croisement d'un autre bateau, par embarcation ;
- un bâton lumineux, fourni par l'organisateur, à utiliser en cas de chute à l'eau, par participant.

Contrôles

Les organisateurs refusent l'embarquement aux participants ne respectant pas les conditions ci-dessus, sans que cela ouvre droit à un remboursement des frais d'inscription.

Assurances

Les titulaires d'un titre fédéral bénéficient des garanties assurances MAIF associées.

L'organisateur et ses bénévoles sont couverts en responsabilité civile par la MAIF.

Inscriptions

Elles se font sur le site Internet www.rhonolac.fr et sont confirmées par courriel. Les participants doivent confirmer leur présence à l'accueil le premier jour de la manifestation. Les inscriptions seront closes au 200^{ème} inscrit ou le mardi 22 septembre à minuit au plus tard.

Droits d'inscription

	Tarif normal	Tarif réduit
Licencié FFCK	68 €	60 €
Non licencié FFCK	72 €	64 €
Option camping + petit déjeuner	+ 16 €	
Option navette « Le-Bourget / Motz »	+ 6 €	

Le tarif réduit s'applique aux jeunes de moins de 18 ans, aux étudiants et aux adhérents du CBLCK.

Les groupes constitués d'au moins 8 personnes bénéficient d'une remise de 10 %.

Les droits d'inscriptions comprennent notamment l'assurance FFCK MAIF (option non licenciés), le cadeau de bienvenue, les repas du samedi soir et du dimanche midi, la visite de la chapelle de l'Abbaye d'Hautecombe, le bâton lumineux pour la navigation nocturne. Ils ne comprennent pas les boissons, le repas du samedi midi, la location des embarcations.

Annulation du participant

Une annulation du participant avant le 19 Septembre fait l'objet d'un remboursement des frais d'inscription de 50 % et de 20 % avant le 23 Septembre.

Annulation de l'organisateur

Toute annulation de l'organisateur fait l'objet d'un remboursement, déduction faite des frais réels engagés, dans un délai de 3 mois.

Droit à l'image

Les participants majeurs, ou les représentants légaux, accordent à l'organisateur et à ses

partenaires, le droit d'utilisation des prises de vue, son, films se rapportant à la manifestation.

Droit d'accès et de rectification

Le CLBCK s'engage à ne pas faire une exploitation commerciale du fichier des participants et à respecter le règlement général relatif à la protection des données.

Les différents documents légaux et administratifs seront disponibles et consultables à l'accueil et sur place tout au long de la manifestation

Caractéristiques techniques des parcours :**Le Rhône naturel :**

Classe I « facile - cours régulier, vagues régulières, petits remous, obstacles simples »

De Chanaz à Yenne, 2 seuils de 0,9 et 1,1 m de dénivelé, difficulté de **classe II-III** « moyennement difficile – vagues irrégulières, remous moyens, faibles tourbillons et rapides, obstacles simples dans le courant ».

A Chanaz, 1 portage de 200 mètres pour passer du plan d'eau de Savières, fermé par le barrage de Savières, au Rhône naturel.

Le canal de Savières : léger courant descendant du lac vers le Rhône ; flux important de bateaux à passagers et de bateaux de plaisance ; port obligatoire du gilet d'aide à la flottabilité ; navigation à droite et en file indienne obligatoire.

Le lac du Bourget : plan d'eau généralement calme, parfois venté ; vent Sud ou Nord dominant, vent de travers rare mais brusque et irrégulier ; vagues courtes et hachées en cas de vent établi ; nombreux bateaux à moteur.

Tous les embarquements et débarquements se font, soit sur des plages de petits galets ou de sable, soit sur des rampes de mises à l'eau.

En référence aux articles 5, 6, 7 et 8, les participants, à raison d'au moins un par embarcation, reconnaissent posséder les compétences suivantes :

- embarquer et débarquer en gardant un bateau stable et équilibré ;
- avancer 100 mètres en ligne droite, s'arrêter rapidement et reculer sur 20 mètres en restant sur la même ligne ;
- se déplacer latéralement d'un côté, puis de l'autre ;
- récupérer une pagaie qui flotte dans le courant et la ramener au bord ;
- après un dessalage dans le courant, récupérer son matériel (avec aide éventuelle) rejoindre la berge à la nage, vider son embarcation et réembarquer.

Ces compétences sont inspirées des « Pagaies Couleurs » de la FFCK.

« **Pagaies Couleurs** » est un système de certification des niveaux de pratique, qui permet de s'évaluer, de faire reconnaître son niveau, de participer à des manifestations et de préparer des diplômes d'encadrement.

Du plus simple au plus difficile, les « Pagaies Couleurs » sont **Blanche, Jaune, Verte, Bleue, Rouge, Noire**. Chaque niveau certifie des compétences et connaissances en **technique, sécurité, environnement**.

